



## EXPÉRIMENTATION « OBJECTIF ZAN » : PROJET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAD & MOSELLE (54, 57)

### CONTEXTE ET ENJEUX

La Communauté de communes Mad & Moselle est un **territoire rural** situé au cœur du Parc Naturel Régional de Lorraine. Elle abrite une activité agricole qu'elle souhaite préserver et gère la **zone d'activités Actisud** qui compte parmi les plus importantes en France. Construite dans les années 1980, cette zone essentiellement commerciale est en cours de requalification.

Après avoir réalisé un plan paysage et inventorié les zones humides potentielles, la collectivité a approuvé son Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) en 2021 et élabore actuellement son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Pour cela, elle souhaite élaborer un projet de territoire innovant en y intégrant une trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN) pour réduire sa consommation d'espaces naturels et agricoles, et protéger les sols.

Cette volonté constitue un **tournant dans la conception d'aménagement du territoire** mise en œuvre jusqu'à présent. L'enjeu local est de fédérer les élus et les acteurs locaux autour d'un projet sobre en foncier tout en préservant les activités agricoles et la qualité de vie des habitants.



### FICHE D'IDENTITÉ ET CARACTÉRISTIQUES



Rural



Zone d'activité économique



- Région : **Grand Est**
- Départements : **Meurthe-et-Moselle, Moselle**
- Porteur du projet : **Communauté de communes Mad & Moselle**
- Chiffres clés du territoire : **47 communes, 20 000 habitants, 457 km<sup>2</sup>**



Cartographie & inventaire



Planification & Stratégie



Concertation & sensibilisation



Densification & renouvellement urbain



Désimperméabilisation & renaturation



## OBJECTIFS ET ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET ZAN

Soucieuse de décliner la trajectoire ZAN sur son territoire, la Communauté de communes Mad & Moselle a articulé un projet ZAN autour de trois axes :

- disposer rapidement d'un inventaire des espaces artificialisés en précisant leur vulnérabilité face au changement climatique et leur potentiel de préservation de la biodiversité ;
- faciliter d'ici à 2030 le réaménagement de centres-bourgs et de la zone Actisud ;
- poursuivre la désartificialisation en anticipant d'éventuelles acquisitions foncières et les montages financiers.

Ce projet est l'un des 22 qui ont été retenus suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME pour faire partie de l'expérimentation « Objectif ZAN » qu'elle pilote. Portées par des collectivités publiques, ces démarches visent à structurer leur réflexion et à engager des actions déclinant de manière opérationnelle la séquence « éviter-réduire-compenser » appliquée à l'artificialisation des sols. À ce titre, il bénéficie d'un accompagnement méthodologique et technique fourni par des équipes d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) :

- au niveau local : l'agence Est de CDC Biodiversité avec l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM) et l'agence technique départementale Meurthe et Moselle Développement (MMD 54) ;
- au niveau national : le Cerema qui intervient en complément de l'AMO locale.

### OBJECTIFS

- Disposer d'un inventaire des espaces artificialisés
- Identifier les gisements de renaturation
- Tester des opérations de renaturation et de désimperméabilisation dans les centres-bourgs et dans une zone d'activité économique

### 1. Inventorier les sites prioritaires à désimperméabiliser

La Communauté de communes a réalisé un **inventaire intercommunal** des potentielles surfaces à désimperméabiliser et à désartificialiser en considérant les continuités écologiques, hydrauliques, paysagères et urbaines. Réalisée grâce à la base de données OCS GE2 (Data Grand Est), cette analyse géomatique a permis de caractériser l'occupation des sols et de mettre en exergue les espaces artificiels et imperméables à l'échelle urbaine des 47 communes, de la zone Actisud et de la base de Chambley qui combine une zone de loisirs et des activités économiques.

Ce travail a permis dès le premier semestre 2023 d'identifier des **gisements de renaturation** et de produire un **atlas du potentiel ZAN communal**.

### 2. Expérimenter des opérations de renaturation et de désimperméabilisation

Un **appel à projets** a été lancé en direction des communes membres pour faire émerger et sélectionner des projets pilotes de désartificialisation et de désimperméabilisation dans les noyaux urbains et ruraux, mais aussi dans les Zones d'Activité Économique. Fin juin 2023, **cinq communes ont été retenues lauréates**.

Des **rencontres** avec les élus et des **visites de terrain** ont déjà été organisées pour mieux appréhender les sites potentiels et aborder les premières questions techniques. L'objectif est de travailler à la parcelle pour trouver et mettre en œuvre les meilleurs outils de maîtrise foncière à travers le futur PLUi, tels que des emplacements réservés pour restaurer des corridors écologiques.

« Pour la Communauté de communes Mad & Moselle, faire partie de l'expérimentation ZAN, c'est montrer qu'il est possible d'agir en faveur du Zéro Artificialisation Nette dans les villes péri-urbaines et les villages ruraux de notre territoire. L'objectif n° 1 est de sensibiliser et mobiliser les élus et les habitants à la sobriété foncière et à la préservation des sols et de la biodiversité. L'objectif n° 2 est de travailler à l'échelle locale sur des projets de renaturation et de désimperméabilisation identifiés par 5 communes du territoire, sélectionnées par l'intercommunalité et nos partenaires de la démarche ZAN.

Par ailleurs, la trajectoire ZAN s'inscrit pleinement dans les travaux du Plan Local d'Urbanisme intercommunal en cours d'élaboration. Cela nous permet de réfléchir à une application opérationnelle et réglementaire du ZAN sur l'ensemble du territoire de Mad & Moselle ».

**Mégane Wollman,**  
responsable du pôle urbanisme et Habitat à la  
Communauté de communes Mad & Moselle

## RÉFÉRENTS ET CONTACTS

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAD & MOSELLE

**Mégane Wollman**, responsable du pôle Urbanisme et Habitat

[www.cc-madetmoselle.fr](http://www.cc-madetmoselle.fr)

### AMO LOCALE CDC BIODIVERSITÉ

**Sophie Serre**, directrice de l'agence Est

**Coline Philippe**, chargée de projets transitions écologiques

[www.cdc-biodiversite.fr](http://www.cdc-biodiversite.fr)

### AMO NATIONALE CEREMA

**Martin Bocquet**, directeur d'études foncier

**Romain Cadot**, directeur de projet aménagement foncier et prospective

[www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)

### ADEME

Pôle Aménagement des Villes et des Territoires

✉ [anne.lefranc@ademe.fr](mailto:anne.lefranc@ademe.fr)

✉ [mary-cathryn.biscroma-acchiardi@ademe.fr](mailto:mary-cathryn.biscroma-acchiardi@ademe.fr)

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

## RESSOURCES

- « *Faire la ville dense, durable et désirable* », collection Clés pour agir, ADEME, octobre 2022 <https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/5989-faire-la-ville-dense-durable-et-desirable.html>
- « *Bilan de la recherche sur la multifonctionnalité des sols* », collection Expertises, ADEME, décembre 2023 <https://librairie.ademe.fr/recherche-et-innovation/6788-le-bilan-de-la-recherche-sur-la-multifonctionnalite-des-sols.html>
- « *Zéro Artificialisation Nette, guide synthétique* », ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, novembre 2023 [https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/sites/artificialisation/files/fichiers/2023/11/ZAN%20DP%2027nov23\\_VF.pdf](https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/sites/artificialisation/files/fichiers/2023/11/ZAN%20DP%2027nov23_VF.pdf)
- « *Objectif « Zéro Artificialisation nette » (ZAN) et contribution de l'ADEME, État de l'art analytique et contextualisé* », collection Expertises, juin 2021 <https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/4784-objectif-zero-artificialisation-nette-zan-et-contribution-de-l-ademe.html>



Retrouvez l'ensemble des ressources de l'expérimentation « Objectif ZAN »

<https://experimentationsurbaines.ademe.fr/territoires-zero-artificialisation-nette/>



Crédits photos : Communauté de communes Mad & Moselle